



**DECISION N°91-2024 –  
AVENANT N°1 - MARCHE PUBLIC « AMENAGEMENT DU FUTUR SIEGE DE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ-EST » – LOT N°16 CHAUFFAGE –  
RAFRAICHISSEMENT - VENTILATION**

**Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est**

**Vu** le Code de la Commande Publique et notamment en ses articles L 2123-1, R 2123-1 1° et R 2194-8,

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est,

**Vu** la délibération n°2022.019.19.07 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 19 juillet 2022 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

**Vu** le lot n°16 « Chauffage – Rafraîchissement - Ventilation » notifié le 20 janvier 2023 à la société dénommée SARL FORISSIER CSF dont le siège social est à CRAINTILLEUX (Loire), ZA Le Pré Neuf,

**Vu** l'avenant n°1 suivant le devis D14146.02 du 17 janvier 2024 ci-annexé,

**Considérant** qu'en cours de chantier, des travaux complémentaires se sont révélés nécessaires, à savoir la fourniture, l'installation et le raccordement d'un rideau d'air chaud. Ces travaux ne figuraient pas dans le marché public initial,

**Considérant** qu'il est, par conséquent, nécessaire de porter avenant audit marché public,

**Considérant** que le seuil des 5 538 000,00 € en dessous duquel Monsieur le Président est autorisé à signer n'est pas dépassé,

**DECIDE**

**ARTICLE 1**

D'approuver et de signer l'avenant n°1 - joint en annexe - au lot n°16 « Chauffage – Rafraîchissement - Ventilation » notifié le 20 janvier 2023 à la société dénommée SARL FORISSIER CSF dont le siège social est à CRAINTILLEUX (Loire), ZA Le Pré Neuf, pour un montant de 1 038,00 € HT.

**ARTICLE 2**

Dire que les crédits requis sont prévus au budget.

**ARTICLE 3**

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),  
Le 17/05/2024

**Le Président,**  
Pierre VERICEL

Communauté de Communes  
de Forez-Est  
13 Avenue Jean Jaurès  
42110 FEURS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
042-200065894-20240517-91-2024-AU  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 17/05/2024